

Le soussigné né à,
le..... Resident surcf
.....,

comme l'auteur acheteur, ci-après dénommé l'auteur par l'agence de médiation Enei Giuseppe, située à Anzio (Roma), Piazza Garibaldi n.24, enregistrée comme n.8359.1.3 à la Chambre de Commerce de Rome, dans la personne de Giuseppe Enei, ci-après dénommé "Agent immobilier", avec cette proposition PROMET irrévocablement à ACHETER au corps et pas à mesurer, la propriété décrite ci-dessous qui comprend la quote-part des parties communes aux conditions énoncées ci-dessous.

1) DESCRIPTION DE LA PROPRIÉTÉ

emplacementrue n °
....., propriété mis au nom des personnes ou sociétés ci-dessus, "Cher" , destination à l'utilisation:

Composition

.....
.....
.....
les données cadastrales: papier particule: sous: catégorie chat:
..... classe: chambres:
..... Rente €:

.....
.....
.....
les données cadastrales: papier..... . particule: sous: catégorie chat:
..... classe: chambres:
..... Rente €:

.....
.....
.....
les données cadastrales: papier..... . particule: sous: catégorie chat:
..... classe: chambres:
..... Rente €:

1a) DÉCLARATION DU VENDEUR

Le vendeur a dit à l'agent immobilier que:

liés à la conformité de la propriété aux codes du bâtiment et de zonage:
.....

En ce qui concerne les installations:

En ce qui concerne l'existence des enregistrements et / ou des transcriptions préjudiciables:

en ce qui concerne l'EPA (diagnostic de performance énergétique), il sera délivré au moment de l'acte.

Les charges d'exploitation ordinaires sont de € (Euro) par an, sous réserve d'un rajustement.

Les charges d'exploitation extraordinaires délibérées sont de €.....

2) PRIX D'ACHAT OFFERT

..... € (Euro

3) CONDITIONS DE PAIEMENT

à cette proposition: € (Euro) sont payés à la signature de cette proposition par les mains de l'Agent immobilier qui émet un reçu comme un acompte, par chèque fait à l'ordre du vendeur, no tiré sur Banque

En cas d'acceptation de cette proposition ce montant deviendra de dépôt aux arrhes, et l'agent immobilier, après tous les tests cadastrales, d'hypothèque, et de l'urbanisme, prononcera le chèque au vendeur, qui lui encaissera.

Dans le cas où, en suite des enquêtes menées par l'agent immobilier, on trouve des contenus différents des accords établis par cette offre d'achat, l'agent immobilier va livrer le chèque juste si on arrivera à l'acte notarié de vente, sauf accords différents avec l'acheteur promoteur.

En cas de rejet par le vendeur, l'agent immobilier va retourner le chèque qu' il/elle a reçu par voie de dépôt à l'acheteur offrant.

Les paiements subséquents:

€ par la date et pas plus tard, par chèque;
..... il est possible pour les parties de jouer, dans ce temps, le contenu de ce contrat afin d'ajouter les zones pas couvertes dans le même.

..... € . par la date et pas plus tard..... plus tard ..

..... € . par la date et pas plus tard..... plus tard .

équilibrer l'acte notarié:

€ avec les chèques de banque, même aussi avec l'organisme de financement choisi par le demandeur.

L'acte sera signé par le chez le notaire
choisi par le promoteur acheteur.

Tous les frais et taxes inhérents à l'acte resteront à la charge de l'acheteur.

4) LIVRAISON DE PROPRIÉTÉ

La propriété sera livrée à la date de l'acte, libre de personnes et de choses, de inscriptions et transcriptions préjudiciables, dans l'état de la situation dans laquelle elle se trouve, avec des servitudes actifs et passifs, en conformité avec les règlements de zonage, comme vu et aimé par le promoteur acheteur qui affirme, après une inspection dans le bâtiment, qu'il n'a rien à redire.

La propriété est vendue, occupé par le locataire, avec bail



enregistré à..... ce jour avec délai. à €.....
mensuel.

Le vendeur, au moment de l'acte, doit produire la déclaration signée par l'administrateur de l'immeuble, et qu'il est en conformité avec le paiement de frais mensuels.

5) CONDITIONS D'ANNULATION DE LA PROPOSITION

Cette proposition est irrévocable jusqu'à 24.00 le jour inclus

6) COMMUNICATION DE LA PROPOSITION

L'agent immobilier est tenu de donner un avis immédiat de cette proposition au vendeur.

7) RUPTURE DU CONTRAT (ACCORD PRÉALABLE)

Cette proposition sera finalisée dans l'entente contractuelle (Accord préliminaire) dès le Promoteur aura connaissance de l'acceptation de la même proposition par le vendeur; la correspondante communication peut être envoyée au Promoteur par l'Agent Immobilier à travers la transmission de télégramme, lettre, ou par email téléphone

IMMOBILIARE

8) COMPENSATION DE LA MÉDIATION

Le promoteur déclare reconnaître et accepter la médiation de l'Agent immobilier auquel il/elle accepte de payer une commission de € + TVA sur le prix d'achat au plus tard de sept jours à partir de l'acceptation de cette offre d'achat, ou à la journée

9) INSCRIPTION ET FRAIS

Les frais d'inscription de cette proposition sont à la charge du promoteur; sera l'agent immobilier qui s'en occupera dans les 20 jours si les deux copies sont livrées avec des signatures authentiques.



RETRAIT D'ACHAT proposition acceptée

Je déclare recevoir une copie de la proposition d'achat régulièrement acceptée par le vendeur.

.....

lieu et date

.....

Signature du promoteur

